

CORONAVIRUS / COVID-19

Recommandations pour la France dans le cadre du Semestre Européen

Dans le cadre du **Semestre Européen**, qui vise à une meilleure coordination des politiques économiques des Etats membres, la **Commission européenne a proposé** le 20 mai ses traditionnelles **recommandations** à l'attention des Etats membres de l'UE. Cette année, l'exercice a pris une dimension particulière puisqu'il prend en compte le contexte de la pandémie de COVID-19.

Les recommandations concernent à la fois :

- des problématiques de très court terme : atténuer autant que possible les conséquences économiques et sociales de la pandémie,
- des problématiques de moyen/long terme : investir pour relancer une croissance durable.

Pour la France, les recommandations sont les suivantes :

- Mettre en œuvre les obligations budgétaires européennes après la pandémie : ces obligations sont, notamment, de garantir la soutenabilité de la dette et renforcer les investissements. Elles ont été temporairement suspendues suite à la [proposition de la Commission européenne](#), afin de permettre aux Etats membres d'adopter des mesures de soutien pour les entreprises dans le cadre de la pandémie.
 - La [CPME](#) propose de favoriser l'investissement dans les PME :
 - en créant des aides à l'investissement
 - en créant un « Impôt sur la Fortune Immobilière pour les PME » permettant l'exonération du paiement d'une partie de l'IFI sous condition d'investissement dans une PME.
 - en lançant des programmes d'investissement territorialisés dans l'économie circulaire
 - [SMEunited](#) appelle à des investissements massifs dans la production de matériel de protection ainsi que pour les transitions écologique et numérique.

- **Promouvoir l'acquisition de compétences et soutenir les demandeurs d'emploi :** il est recommandé à la France d'**encourager la réaffectation de la main-d'œuvre** entre différents secteurs et la **reconversion professionnelle**.
 - La CPME propose :
 - la formation comme rempart contre le chômage.
 - la mise en place d'incitations à l'embauche ou au maintien dans l'emploi

- **Garantir la mise en œuvre effective des mesures de soutien économique :** il s'agit surtout des mesures de soutien à la **liquidité des PME** et aux **investissements privés**. Le Conseil de l'UE appelle la France à **concentrer les mesures d'investissements dans la transition verte et numérique**.
 - La CPME propose :
 - d'exclure les inscriptions négatives des dirigeants de PME auprès de la Banque de France afin que ne leur soit pas restreint l'accès aux crédits bancaires
 - de suspendre les notations de la Banque de France et des assureurs crédit
 - SMEunited estime primordial un soutien en liquidité Ces liquidités doivent être mises à disposition des PME plus rapidement.

- **Améliorer l'environnement réglementaire en réduisant les charges administratives qui pèsent sur les PME et en simplifiant le système fiscal.**
 - SMEunited a appelé les institutions européennes à ne pas introduire de charges administratives supplémentaires et à utiliser les principes du [Mieux Légiférer](#).